mecafer

GROUPES ELECTROGENES

MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN
(notice originale)

MF3500

MF3700

MF3800

MF5000

MF6500E

450135 **450137** **450138** **450150** **450165**

F IMPORTANT : Lire et comprendre ce manuel avant d'utiliser le groupe éléctrogène. Une mauvaise utilisation de cet appareil peut causer de graves blessures. Conserver ce manuel pour pouvoir le consulter ultérieurement.

I IMPORTANTE: Leggere e comprendere questo manuale prima di utilizzare il generatore. L'uso improprio di questo prodotto può causare lesioni gravi. Conservare questo manuale per riferimenti futuri.

NL BELANGRIJK: Lees en begrijp deze handleiding voor gebruik van de generator. Misbruik van dit product kunnen ernstig letsel veroorzaken. Bewaar deze handleiding voor toekomstig gebruik.

E IMPORTANTE: Lea y comprenda este manual antes de usar el generador. El mal uso de este producto puede causar lesiones graves. Guarde este manual para referencia en el futuro.

P IMPORTANTE: Leia e entenda este manual antes de usar o gerador. Uso indevido deste produto pode causar ferimentos graves. Guarde este manual para referência futura.

F INTRODUCTION

Nous vous remercions d'avoir choisi ce produit qui a été soumis aux contrôles les plus sévères afin d'en garantir la qualité. Toutes les précautions possibles ont été prises pour qu'il vous parvienne en parfaite condition. Si vous remarquiez toutefois la présence d'un problème, ou si vous avez besoin d'assistance ou de conseils, n'hésitez pas à contacter le service après-vente du magasin où vous avez effectué votre achat.

LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

Avant d'utiliser cet appareil, les règles de sécurité fondamentales doivent être prises afin de réduire tout risque d'incendie, d'électrisation et de blessures. Il est important de lire le manuel d'instructions pour comprendre les limites, les applications et les dangers potentiels associés à ce produit.

CERTIFICAT DE GARANTIE COMMERCIALE

Le fabricant garantit le produit pendant 24 mois à compter de la date d'achat. Cette garantie ne couvre pas les produits destinés à la location. Toute pièce jugée défectueuse dûe à un vice ou défaut de fabrication sera remplacée. La garantie ne donnera en aucun cas lieu à un remboursement ou à quelque indemnité que ce soit, directe ou indirecte. En outre, cette garantie ne couvre pas: les accessoires et consommables, la mauvaise utilisation du produit, l'utilisation à des fins professionnelles et frais de port et d'emballage retour de l'appareil ; ces derniers restent à la charge du client. Tout article envoyé en réparation en port dû sera refusé. La garantie sera automatiquement annulée si le produit a été modifié sans le consentement de la part du fabricant ou en cas d'utilisation d'accessoires non autorisés par le fabricant. Ce dernier décline toute responsabilité civile dérivant d'un emploi abusif de la machine ou non conforme aux instructions, au réglage et à l'entretien. L'assistance sous garantie ne sera accordée que si la demande est adressée au service après-vente agréé accompagnée d'une preuve d'achat. Aussitôt après l'achat du produit, nous vous conseillons de bien vouloir vérifier que le produit est intact et de lire attentivement les instructions avant l'utilisation.

DROITS PREVUS PAR LA LOI

Cette garantie vient s'ajouter à vos droits statutaires et ne les affecte d'aucune façon.

MISE AU REBUT DU PRODUIT

Conformément à la directive européenne 2012/19/CE relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) : lorsqu'il doit être mis au rebut car devenu inutilisable ou pour toute autre raison que ce soit, ce produit ne peut en aucun cas être traité comme le sont les ordures ménagères. Pour sauvegarder l'environnement et minimiser l'impact nocif sur l'environnement, suivre avec soin les procédures de recyclage ou la mise au rebut du produit, en le confiant à un centre local de ramassage des ordures ou à tout autre centre de traitement agréé. En cas de doutes, s'adresser aux autorités locales responsables de la collecte et du traitement, qui vous renseigneront concernant les solutions possibles au niveau du recyclage et/ou du traitement.

MECAFER est un pionnier de la distribution du gros outillage technique au grand public.

Filiale depuis 2015 du groupe **THERMADOR** (côté en bourse par EURONEXT), elle partage ses convictions et ses démarches en adéquation avec l'environnement.

Avec l'entrée dans ce groupe, **MECAFER** a pu bénéficier du regard avisé concernant l'importance de la RSE (Responsabilités Sociales des Entreprises) et ainsi développer des actions concrètes que le groupe a déjà préalablement mises en place.

Pour cela, différentes actions ont été mise en place dans les sociétés du groupe **THERMADOR**. Ces actions ont été découpées en 3 axes majeurs : environnemental, économique et social.

EN CE QUI CONCERNE L'ENVIRONNEMENT, il a été mis en place des systèmes de récupération et traitement des eaux de pluie, la réduction de l'émission des déchets ou encore la sensibilisation à une baisse de l'utilisation des véhicules polluants.

Deux directives sont respectées :

- ROHS : Limite l'utilisation de 6 substances dangereuses
- REACH : Améliorer la protection de la santé et de l'environnement, renforcer les connaissances sur les substances chimiques et favoriser la communication entre les différents acteurs

EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE, les clients et fournisseurs sont respectés dans notre processus. Le prix n'est pas l'unique critère de sélection d'un fournisseur, un soin tout particulier est apporté à la qualité des produits et des services, à leur réactivité et à leur transparence. L'intégralité des impôts du groupe sont payés en France. L'essentiel des fournisseurs asiatiques du groupe sont certifiés BSCI, c'est-à-dire qu'ils ont pour but d'améliorer les conditions sociales de travail des salariés chez les fabricants.

CONCERNANT LE SOCIAL, le point d'honneur est celui de l'égalité entre les hommes et les femmes que ce soit en matière de salaires ou de postes.

Cette préoccupation pour l'environnement a valu au groupe **THERMADOR** d'obtenir une "médaille d'or" attribuée par ETHIFINANCE en 2022 pour son engagement en Responsabilité Sociétale des Entreprises. Cette récompense incite à poursuivre les efforts faits dans ces trois axes mais aussi à mettre en place de nouvelles solutions. **MECAFER** est fier de s'engager auprès de ces actions pour une meilleure égalité, transparence et préservation de la nature.

mecafer

Thermador Groupe

1. PICTOGRAMMES DE SÉCURITÉ. 4

2. MONTAGE ET FONCTIONNEMENT 5

3. DESCRIPTION DE L'APPAREIL 12

4. CONSIGNES AVANT UTILISATION. 16

5. UTILISATION DU GROUPE ÉLECTROGÈNE. 18

4. ENTRETIEN - TRANSPORT 21

5. RÉSOLUTION DES PROBLÈMES 23

6. VUES ÉCLATÉES GÉNÉRALES 25

7. VUES ÉCLATÉES DU MOTEUR THERMIQUE. 28

8. SCHÉMAS ÉLECTRIQUES 31

9. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE 36

F PICTOGRAMMES DE SÉCURITÉ

	Danger : Agir avec prudence.		Attention : présence de courant électrique, risque de commotion électrique.
	Ne pas fumer et éviter toute présence de flamme à proximité du groupe électrogène et du bidon d'essence, lors du ravitaillement en particulier.		Ne pas enlever les protections des pièces en mouvement. Ne pas nettoyer, lubrifier ou réparer d'organes de l'appareil si celui est en marche.
	Lire attentivement et s'assurer de comprendre toutes les instructions de ce manuel avant utilisation.		Ne pas exposer le groupe électrogène aux agents atmosphériques (pluie, neige, grêle…). Ne pas laver au jet d'eau.
	Mise à la terre.	STOP	Attention : le moteur continue de tourner quelques secondes après son extinction. Assurez vous que le moteur ne peut pas démarrer avant d'intervenir.
OIL	Le groupe électrogène est livré sans huile, veillez à faire l'appoint avant de démarrer afin de ne pas endommager le moteur.		Si un incendie venait à se déclarer sur le groupe électrogène, utiliser un extincteur à poudre, classe ABC pour éteindre le feu.
	Respecter les distances de sécurité.		Ne pas utiliser dans des lieux exigus à l'intérieur d'un bâtiment. S'assurer qu'il est utilisé à l'extérieur ou à défaut dans un local ventilé ou pourvu de systèmes d'aération adéquats.
	Appareil bruyant. Utiliser un casque de protection si nécessaire lors d'une utilisation prolongée à proximité du groupe électrogène.		Gaz d'échappement toxiques Risque mortel
	Ne pas laisser un enfant sans surveillance autour de l'appareil		Ne jamais brancher le groupe électrogène à une prise de courant de votre domicile. Vous pourrier endommager vos appareils électriques et risquer de vous électrocuter.
	Attention : chaud, risque de brûlures.	STOP	Le carburant est extrêmement inflammable et ses vapeurs sont explosives. Arrêter le moteur avant remplissage du réservoir. Nettoyer toute trace de carburant avec un chiffon.
	Utiliser des gants et des lunettes de protection lors des opérations d'entretien		Attention produit lourd. A transporter de préférence à deux personnes
	Ne pas jeter d'eau sur l'appareil en cas d'incendie.		Les déchets des appareils électriques et électroniques (DEEE) ne doivent pas être jetés avec vos ordures ménagères. Déposer les dans un centre de recyclage des déchets local ou chez votre revendeur.

2

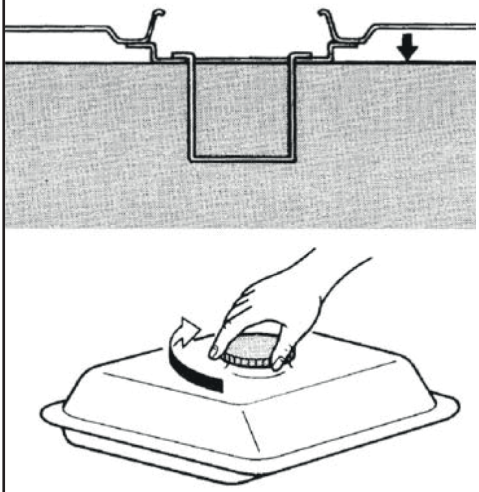

4

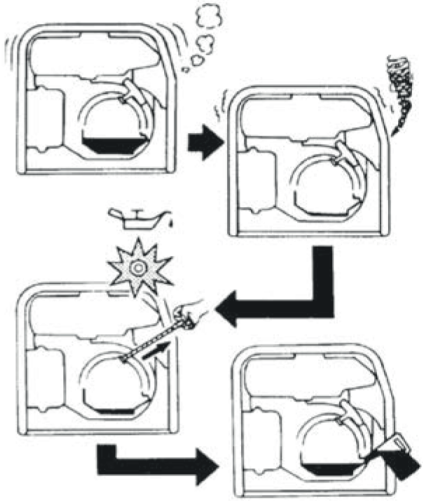

3

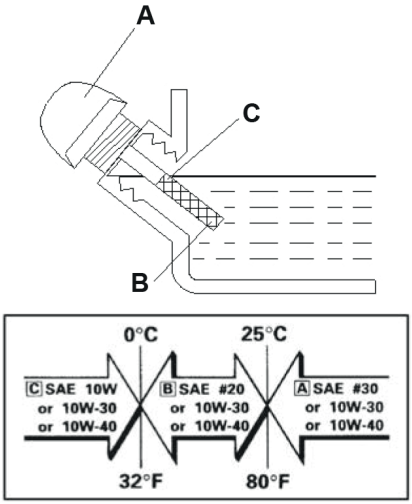

5

MF3500
MF3700
MF3800
MF5000

MF6500E

6

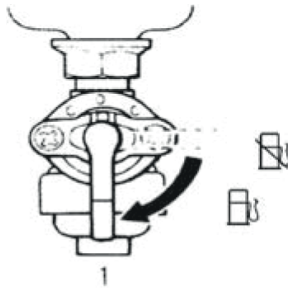

10

7

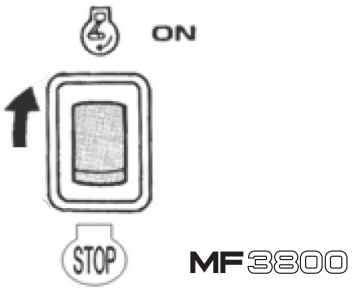

11

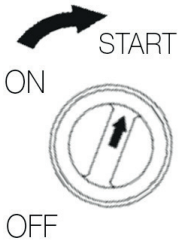

8

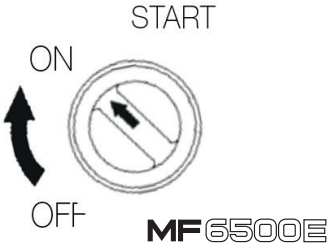

12

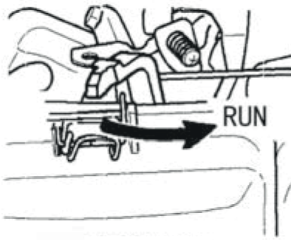

9

13

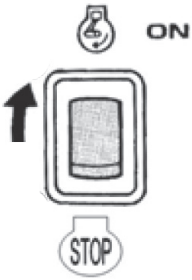

14

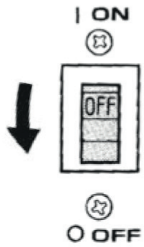

15

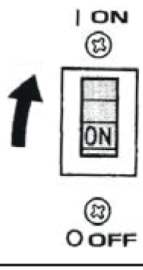

16

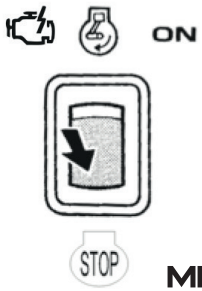

MF3800

17

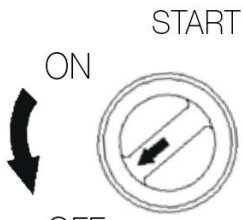

MF6500E

18

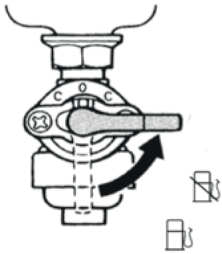

19

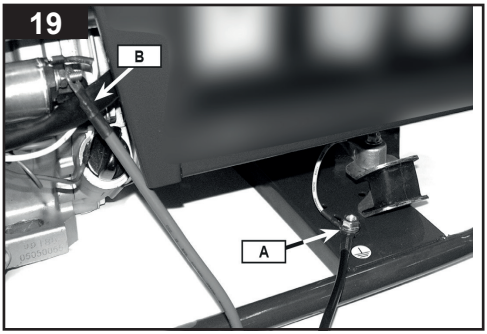

20

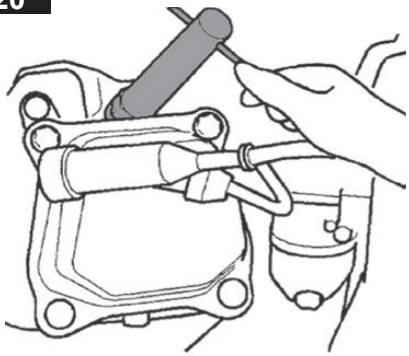

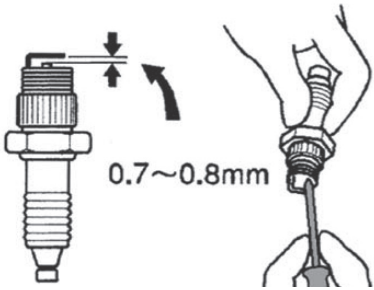

21

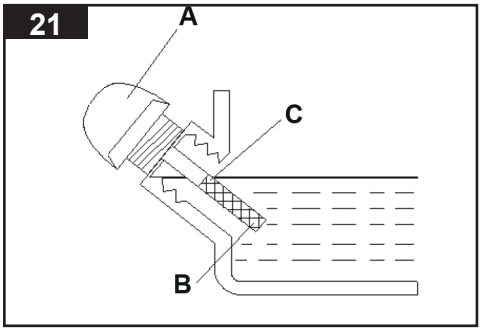

22

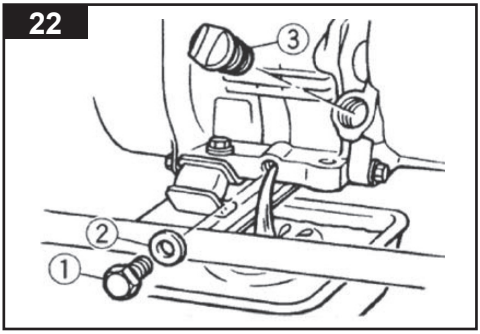

23

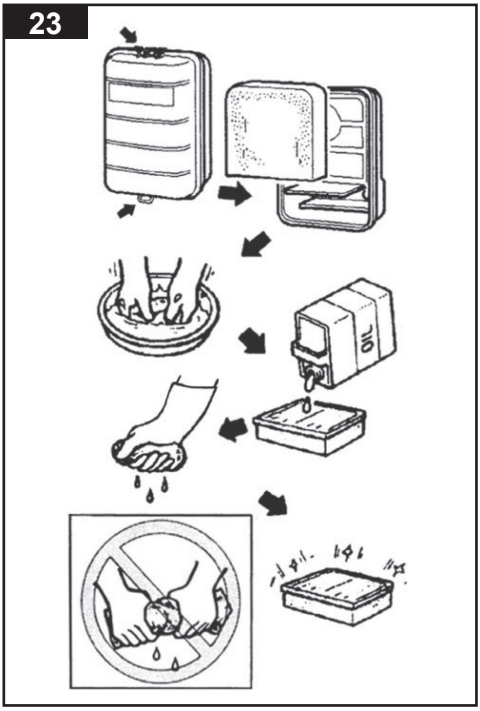

24

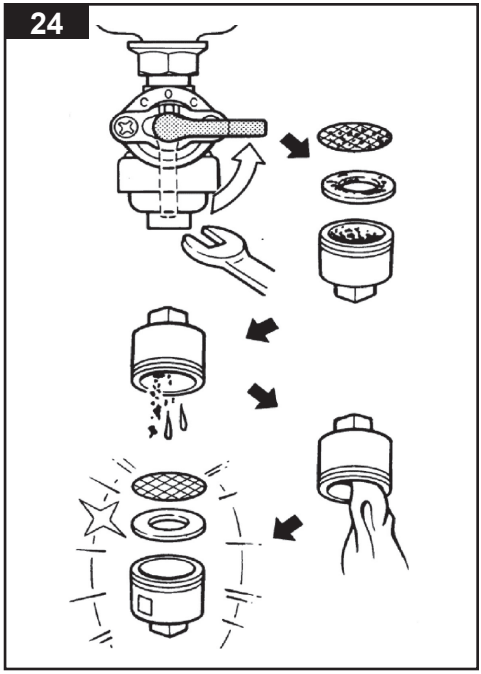

25

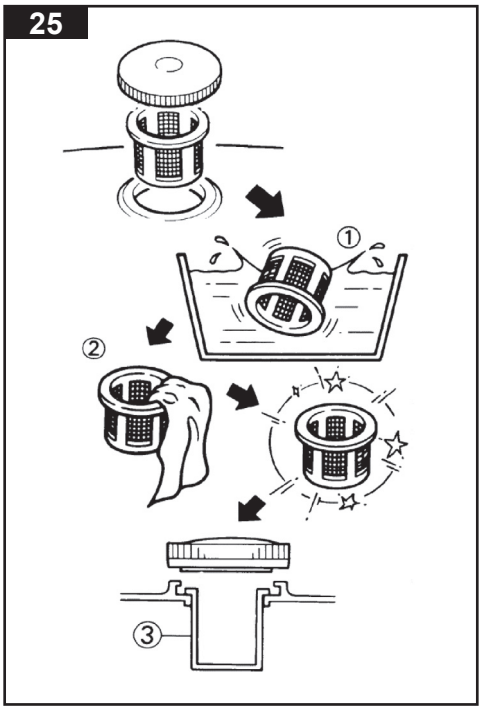

26

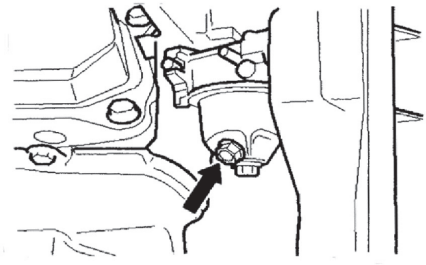

28

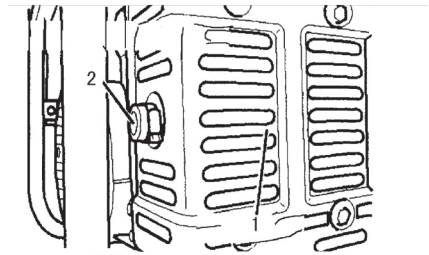

27

FIXATION DES PIEDS AVANT :

- Visser les 2 pieds dans les tubes avec les 2 x 4 vis + écrous (fig. 29)
- Sur MF 5000 et MF 6500E : fixation avec 2 x 2 vis + écrous sur l'alternateur (fig. 30)

S

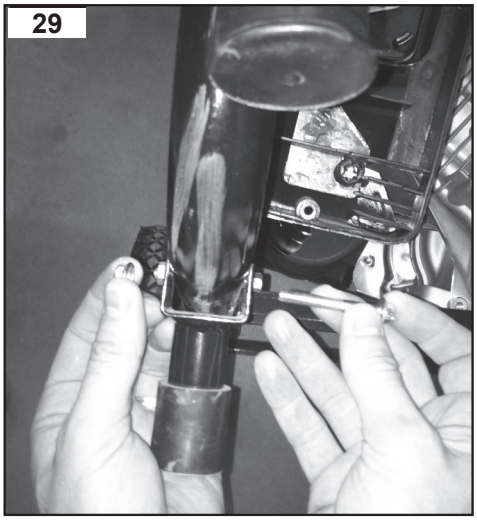

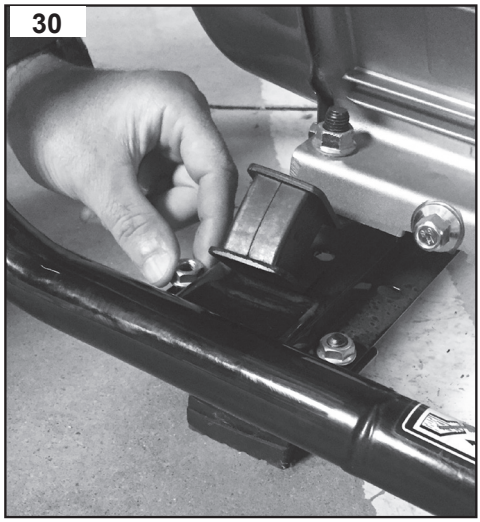

FIXATION DES POIGNÉES :

- Fixer chaque poignée avec la grande vis et les 2 rondelles spécifiques coté tube (fig. 30) puis visser avec l'écrou (fig. 31)

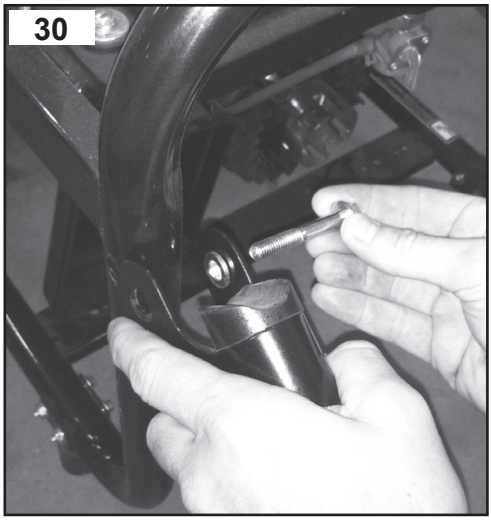

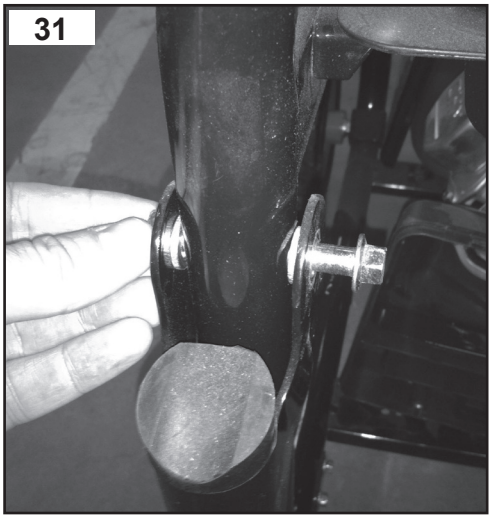

FIXATION DES ROUES :

- Insérer la tige dans la roue puis à travers le support sur la structure (fig. 32)
- Mettre la rondelle puis la goupille (fig. 33)

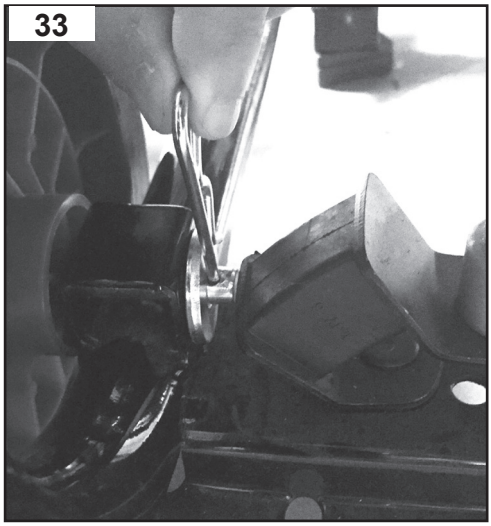

FIXATION DU SYSTÈME RANGEMENT CABLE ÉLÉCTRIQUE :

- Visser les 2 vis + écrous au travers du tube (fig. 34)

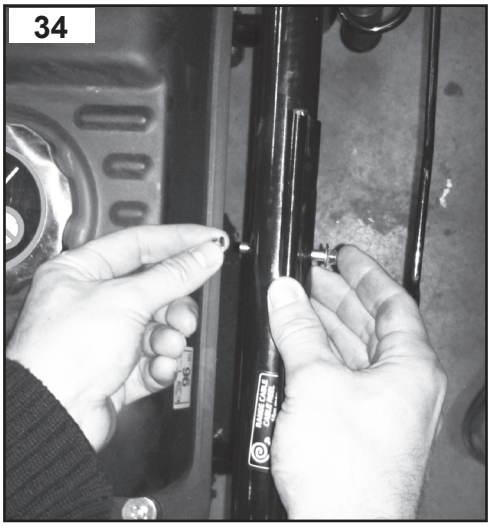

F DESCRIPTION

1

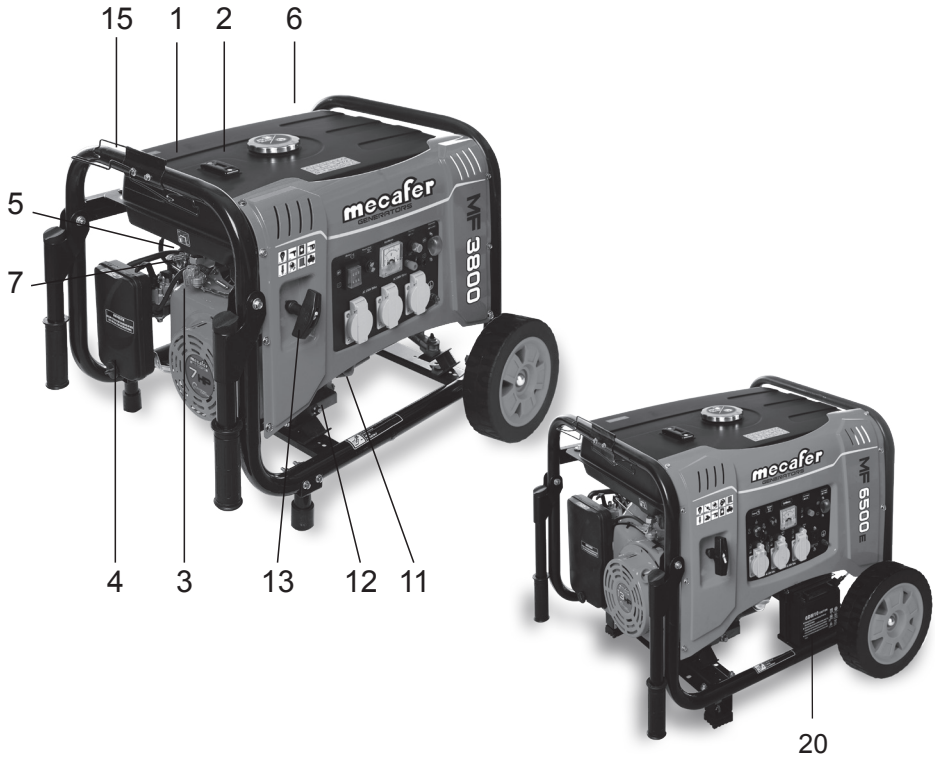

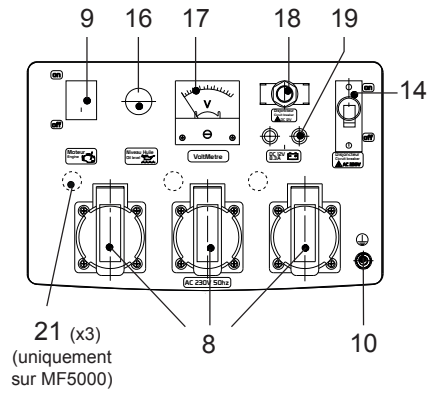

MF 5000

MF 3500 MF 3800

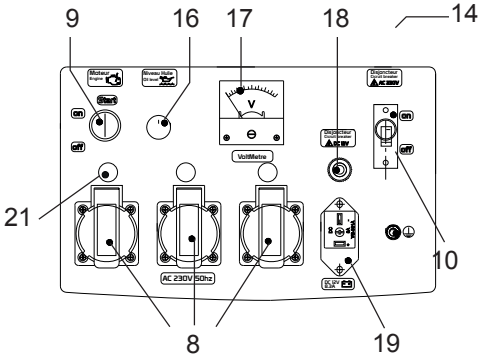

MF 6500E

1. Réservoir
2. Bouchon du réservoir
3. Robinet d'arrivée essence
4. Couvercle du filtre à air
5. Bougie
6. Pot d'échappement
7. Levier Starter
8. Prises AC 230V
9. Bouton Marche/Arrêt Moteur
10. Borne de liaison à la terre
11. Jauge huile
12. Bouchon de vidange huile
13. Poignée démarreur à rappel
14. Disjoncteur principal AC 230 V
15. Support câble électrique
16. Voyant sonore niveau d'huile bas
17. Voltmetre (Multimètre Digital sur MF 3700)
18. Disjoncteur DC 12V
19. Bornes/Prise DC 12V
20. Batterie 12V (si équipé)
21. Disjoncteur divisionnaire AC 230

1. COMPOSANTS & COMMANDES

a) Système d'alerte niveau bas d'huile ***(fig. 4)***
Ce groupe électrogène est équipé d'un dispositif de sécurité niveau bas d'huile. Quand le niveau d'huile est en dessous du minimum, le moteur s'arrête automatiquement et ne redémarrera que lorsqu'il sera rempli.

b) Bouton Marche/Arrêt moteur ***(fig. 7) - (fig. 8)***
"ON", le circuit de démarrage est allumé, le moteur peut démarrer. "OFF", le moteur ne peut pas démarrer.
"START", le moteur démarre automatiquement (pour les modèles avec démarreur électrique).

c) Disjoncteur AC ***(fig. 13)***
Le disjoncteur de protection contre les surcharges se met en route automatiquement dès que la charge AC demandée est supérieure à la puissance maximale du groupe électrogène. Lorsque cela se produit, vérifiez le bon fonctionnement de l'appareil électrique branché et réduisez la puissance demandée. Réinitialisez ensuite le dispositif de protection contre les surcharges en ramenant le commutateur en position marche "ON". Si ce dernier est défectueux, il doit être remplacé par un disjoncteur ayant des valeurs nominales et des caractéristiques identiques.
Les modèles supérieurs à 4000 W PRP disposent en plus d'un disjoncteur thermique additionnel sur chaque prise 230V. Vérifier qu'il soit bien enclenché avant branchement.

d) Multimètre digital 3 en 1 (MF3700) :
Appuyer sur le bouton pour afficher la tension puis la fréquence puis le nombre d'heures d'utilisations (s'y réferer pour l'entretien).

2. DESCRIPTION DE LA PLAQUE SIGNALÉTIQUE DU PRODUIT

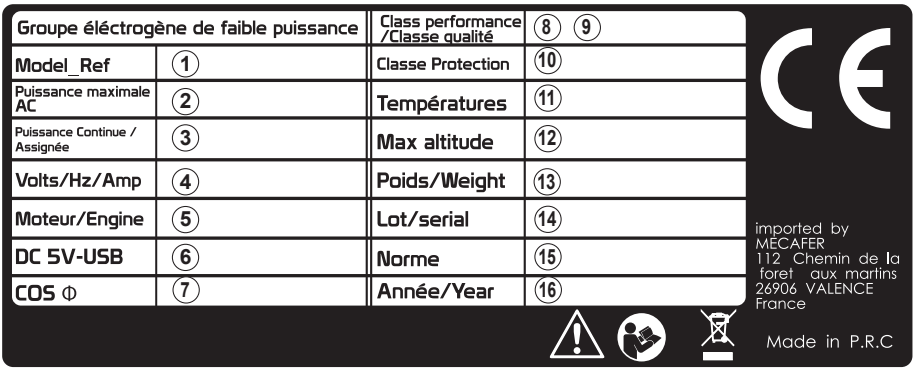

1. Référence du produit
2. MAX : puissance maximum en Watt délivrée pour une utilisation limitée (5 min)
   LTP : Puissance de secours (30 sec)
3. PRP: puissance principale nominale en W COP : puissance continue (sous charge constante) en W
4. Courant assigné : Tension en Volts/ Fréquence en Hertz/Intensité en Ampère
5. Puissance moteur en CV au régime maximum en tours/min
6. Intensité maximum délivrée en courant continu 12 V ou 5 V USB suivant modèle
7. Facteur de puissance assignée (Cos Phi)
8. Classe de performance de la génératrice
9. Classe de qualité de la génératrice
10. Classe de protection IP de l'appareil
11. Plage de températures d'utilisation
12. Altitude maximum
13. Poids net
14. Numéro de lot
15. Norme réferente suivie
16. Année de production

3. CARACTÉRISTIQUES DÉTAILLÉES DE L'APPAREIL

	MODÈLE	MF 3500	MF 3700	MF 3800	MF 5000	MF 6500E
GÉNÉRATRICE	Type	Sans balais / Auto excité 2 pôles / Monophasé				
	Régulateur de tension	à condensateur				
	Puissance de secours (LTP) en kW - A	2,8 kW - 12,2 A	3,2 kW - 13,9 A	3,5 kW - 15,2 A	4,4 kW - 19,1 A	5,5 kW - 23,9 A
	Puissance MAX en kW / Intensité MAX en A	2,8 kW - 12,2 A	3,0 kW - 13 A	3,2 kW - 13,9 A	4,3 kW - 18,7 A	5,4 kW - 23,5 A
	Puissance principale (PRP) en kW - A	2,5 kW - 10,8 A	2,8 kW - 12 A	3,0 kW - 13,1 A	4,0 kW - 17,4 A	5,0 kW - 21,8 A
	Puissance continue nominale (COP) en kW - A	2,5 kW - 10,8 A	2,8 kW - 12,2 A	3,0 kW - 13,1 A	3,6 kW - 15,6 A	4,0 kW - 17,4 A
	Tension AC assignée	230 V	230 V	230 V	230 V	230 V
	Fréquence	50 Hz	50 Hz	50 Hz	50 Hz	50 Hz
	Phases	Monophasé	Monophasé	Monophasé	Monophasé	Monophasé
	Intensité de charge en 12V DC	8,3 A	8,3 A	8,3 A	8,3 A	8,3 A
	Facteur de puissance	cos φ = 1	cos φ = 1	cos φ = 1	cos φ = 1	cos φ = 1
	Degré de protection	IP 23M	IP 23M	IP 23M	IP 23M	IP 23M
	Catégorie de performance et de qualité génératrice	G 1 / B	G 1 / B	G 1 / B	G 1 / B	G 1 / B
MOTEUR	Modèle Moteur	DJ170F / DH208	DJ170F / DH208	DJ170F / DH208	DJ180F/ DH302	DJ188F / DH389
	Type	Essence 4 temps OHV				
	Course	70 X 54	70 X 54	70 X 54	80 X 60	88 x 64
	Cylindrée (cm^3)	208	208	208	302	389
	Puissance moteur maxi (HP/RPM)	7 hp @ 3600 rpm	7 hp @ 3600 rpm	7 hp @ 3600 rpm	10 hp @ 3600 rpm	13 hp @ 3600 rpm
	Consommation à 75% de charge en gr/kWh	413	413	413	450	440
	Carburant	SP 95 / SP 98/ SP95 E10				
	Capacité du réservoir de carburant (litres)	15	15	15	15	25
	Autonomie en fonctionnement continu à 75% (heures)	10,5	10	10	8	9
	Type d'huile preconisée	SAE 15W - 40				
	Capacité carter d'huile (litres)	0,6	0,6	0,6	1,0	1,1
	Système de démarrage	Auto enrouleur	Auto enrouleur	Auto enrouleur	Auto enrouleur	Auto enrouleur et électrique sur batterie
	Système d'allumage	TCI	TCI	TCI	TCI	TCI
	Modèle de bougie	F7RTC	F7RTC	F7RTC	F7RTC	F7RTC
GROUPE	Longueur x largeur x hauteur (mm)	710 x 495 x 510	710 x 495 x 510	710 x 495 x 510	745 x 515 x 530	810 x 570 x 580
	Poids net (kg)	46	46,5	49	63	87
	Température d'utilisation*	-5°C à 40°C	-5°C à 40°C	-5°C à 40°C	-5°C à 40°C	-5°C à 40°C
	Atlitude maxi d'utilisation*	1000 m	1000 m	1000 m	1000 m	1000 m
	Niveau de pression sonore (à 1 m)** Lpa	81,6 dB(A)	81,6 dB(A)	79,8 dB(A)	81,7 dB(A)	82,5 dB(A)
	Niveau de puissance acoustique garanti LwAg	96 dB(A)	96 dB(A)	96 dB(A)	97 dB(A)	97 dB(A)
	Incertitude K de mesure :	1,48	1,48	1,58	1,49	1,5

Conditions utilisations : les performances mentionnés des groupes électrogènes sont obtenues dans les conditions de références suivantes (Cf ISO 8528-1(2005) : Pression barométrique totale 100 kPa - Température ambiante : 25°C (température maxi : 40°C) - Altitude max : 1000m et humidité realtive : 30%

* Attention les performances du groupe sont réduites d'environ 1% par élévation de hauteur de 100m et de 4% pour chaque plage d'augmentation de température de 10°C

** Calculé suivant la norme ISO 11203 en utilisant la puissance acoustique mesurée suivant la norme ISO 3744

Les valeurs indiquées représentent des niveaux d'émission qui ne sont pas forcement des niveaux effectifs sûrs. Bien qu'il existe une corrélation entre les niveaux d'émission et d'exposition, on ne peut compter sur cette corrélation pour établir si des précautions ultérieures sont demandées ou non.

Parmi les facteurs qui influencent le niveau réel d'exposition de la force travail, nous citerons les caractéristiques de l'environnement de travail, les diverses sources de bruit, le nombre de machines et autres procédés se trouvant à côté ainsi que la durée d'exposition au bruit de l'opérateur. En outre, les niveaux d'exposition admis peuvent varier d'un pays à l'autre.

Toutefois, les informations fournies permettent à l'utilisateur de la machine de mieux évaluer les risques.

Un groupe électrogène provoque un niveau de bruit important causé par le fonctionnement de son moteur thermique, de son système de ventilation et refroidissement et enfin de son système d'échappement. L'exposition à des bruits aériens engendrés par le groupe électrogène peut provoquer, même de manière temporaire, une hausse du rythme cardiaque et de la pression artérielle et, de manière prolongée, des troubles de l'audition.

Si le groupe électrogène est utilisé en intérieur avec l'ensemble des dispositions d'extractions des gaz d'échappement et dans les conditions sûres (pas de matières ou gaz inflammables tels que spécifiés dans le paragraphe "consignes générales de sécurité"), les niveaux de bruit ambiant dépendent des conditions d'utilisations. Il n'est donc pas possible de spécifier ces niveaux de bruit ambiant dans ce manuel d'instruction. Dans ce cas, après installation nous recommandons d'effectuer à nouveau des mesures acoustiques selon la norme ISO EN 3744 afin de mettre en œuvre des mesures de prévention appropriées (casques anti bruit, rideaux anti bruit, plaque anti vibrations, local spécifique…).

1. INSTALLATION

ATTENTION !

Ce groupe électrogène (appelé ici aussi générateur de courant) a été conçu pour garantir un service sûr et fiable s'il est utilisé conformément aux instructions.

Lire attentivement ce manuel avant la mise en marche du groupe électrogène de courant. Une mauvaise utilisation pourrait entrainer de graves lésions aux personnes et endommager les appareils.

PREMIÈRES OPERATIONS ET EMPLACEMENT D'UTILISATION :

Les utilisateurs du groupe électrogène doivent être qualifiés, être capables d'arrêter le groupe électrogène rapidement et de comprendre le fonctionnement de toutes ses parties contrôlables. Afin d'éviter tout risque d'accident et d'endommagement des appareils, contrôler régulièrement que le système d'alimentation du combustible ne fuit pas, que les tuyaux soient en bon état, que toutes les bornes soient en place et bien vissées et que le réservoir et le bouchon du réservoir ne soient pas endommagés. Tout éventuel défaut doit être réparé avant la mise en route. Lorsque le groupe électrogène fonctionne ou au cours du transport, le positionner sur un support solide et s'assurer qu'il soit en position horizontale (ne pas mettre sur une surface incliné à plus de 10°). S'il est incliné, le combustible risque de couler.

Assurez vous d'avoir compris comment arrêter l'appareil en cas d'urgences avant la mise en route.

Conformez vous aux règlements applicables en matière de sécurité électrique sur le site d'utilisation des groupes électrogènes.

Dans le cas d'une ré-alimentation d'une installation par des groupes électrogènes, informez vous au préalable sur les mesures de protection existantes dans cette installation ainsi que des réglementations en vigueur sur le site.

MISE A LA TERRE

S'assurer que le groupe éléctrogène soit relié à la prise de terre (fig.5). NOTE : le câble de masse n'est pas fourni avec le groupe éléctrogène.

Utiliser un câble de mise à terre ayant une capacité de courant suffisante. Câble de mise à terre : Ø 0.12 mm (0.005 pouces)/ ampères (Exemple : 10 Ampères - Ø 1.2 mm). Le piquet de terre en acier galvanisé doit être enfoncé de 1 mètre dans le sol.

MESURE DE PROTECTION SUPPLEMENTAIRE AVEC UN DISPOSITIF DIFFERENTIEL 30 mA

L'installation de ce groupe électrogène doit être réalisée de la manière suivante :

La masse du groupe électrogène et les masses des matériels d'utilisation doivent être interconnectés par un conducteur de protection pour assurer l'equipotentialité entre les masses de l'installation.

Chaque canalisation issue du groupe électrogène doit être protégée par un dispositif différentiel à courant différentiel résiduel (« DDR ») dont le courant différentiel assigné est inférieur ou égal à 30mA.

Cette disposition est satisfaisante si le groupe électrogène comporte par construction un DDR 30 mA protégeant l'ensemble des canalisations ou si un DDR 30 mA est disposé en aval de chaque socle de prise de courant du groupe, le câble de liaison entre le socle de prise de courant du groupe et le DDR 30mA ayant une longueur inférieure à un mètre.

La mise à la terre ne pouvant être réalisée et le pôle neutre n'étant pas accessible, l'installation fonctionnera en schéma IT (neutre isolé coté groupe, masse reliée à la terre coté utilisateur).

RAPPEL : L'installation du générateur à un réseau domestique et les réparations doivent être réalisées par un personnel qualifié.

RAVITAILLEMENT / PLEIN DE CARBURANT

ATTENTION : Comme carburant, utiliser exclusivement de l'essence neuve sans plomb SP95 / SP98 / SP95 E10 pour les groupes essence 4 temps, du mélange 2% essence huile moteur 2 temps et du Diesel pour les groupes Diesel (le diesel agricole ne peut être utilisé que de façon très ponctuelle).

Vérifier la capacité du réservoir avant de le remplir avec un entonnoir afin de ne pas faire déborder

le carburant. Afin d'éviter tout risque d'incendie, veiller à ce que le moteur soit toujours éteint en phase de ravitaillement en carburant et nettoyer le carburant qui aurait pu couler en dehors du réservoir avec un chiffon sec. Ne jamais effectuer le ravitaillement en carburant en cas de présence de flamme ou de cigarette allumée. Prendre soin de ne pas faire tomber de combustible sur le moteur ou sur le pot d'échappement si ces derniers sont chauds. Si vous avalez du combustible ou si vous respirez les vapeurs ou en cas de contact avec les yeux, consultez immédiatement un médecin. En cas de contact avec la peau ou sur les vêtements, rincer immédiatement à l'eau claire et changer de vêtements. Eviter de relier le générateur en parallèle avec quelque autre générateur que ce soit. L'installation de l'alimentation d'urgence au système électrique d'un bâtiment doit être effectuée par un électricien qualifié. L'installation doit isoler le courant du générateur du courant destiné aux services auxiliaires et doit être conforme aux lois en vigueur. Une mauvaise installation du générateur au système électrique d'urgence d'un bâtiment peut provoquer des retours de courant électrique dans les lignes des services auxiliaires.

INSTALLATION & BRANCHEMENTS :

Avant utilisation, il convient de vérifier le groupe électrogène et son équipement électrique (y compris les câbles et les raccordements par prise) afin de s'assurer qu'ils ne sont pas défectueux.

Lorsque le groupe électrogène est constamment en marche, ne pas dépasser la puissance nominale continue de celui-ci. Dans toutes autres situations, tenir compte de la puissance totale des appareils alimentés exprimés en Watts ou en A (lire la plaque d'identification de votre appareil électrique).

Ne pas relier le groupe électrogène à une installation réseau domestique : le groupe électrogène ainsi que les appareils électroménagers pourraient s'endommager. Demander à un électricien qualifié de faire le raccordement de votre appareil à votre réseau domestique en prenant bien en compte les différences entre un courant de reseau et celui fournit par le groupe électrogène (variation de fréquence et de tension). Vous risquez de ne plus être couvert pas votre assurance d'habitation le cas échéant.

Si le groupe éléctrogène doit être installé à l'intérieur, le local doit être ventilé et adapté et des mesures de protection contre l'incendie et l'explosion doit être prise (présence d'un extincteur).

Les rallonges, les fils électriques ainsi que tous les appareils électriques doivent être en bon état. Ne jamais utiliser un appareil électrique si les fils sont en mauvais état ou dénudés même partiellement.

Lorsque des lignes d'extension ou des réseaux de distribution mobiles sont utilisés, la valeur de la résistance ne doit pas dépasser 1,5 Ω. À titre de référence, il convient que la longueur totale des lignes ayant une section de 1,5 mm^2 ne dépasse pas 60 m; pour une section de 2,5 mm^2, il convient qu'elle ne dépasse pas 100 m.

Utiliser une rallonge avec câble électrique à gaine caoutchouc, souple et résistant conforme à la norme IEC 60245-4 ou des câbles équivalents. Pour un usage à l'extérieur, vérifier bien que votre rallonge et prises sont appropriées à cet usage (étanchéité à l'eau).

L'unité doit atteindre la vitesse d'exercice avant que les charges électriques soient branchées. Enlever les charges avant d'éteindre le moteur. Veiller à ce que le carburant ne manque pas lorsque les charges électriques sont insérées afin d'éviter des sautes de courant qui pourraient endommager l'appareillage. Afin d'éviter tout risque de décharges électriques et d'incendie, ne jamais relier la machine à un circuit de courant électrique. Ne relier à aucune autre source électrique. Ne relier AUCUN autre câble en parallèle aux prises de courant et utiliser un connecteur pourvu de prise spéciale afin d'éviter tout risque de décharge électrique! Eviter de relier le groupe électrogène à une prise de courant commerciale. Eviter de relier le groupe électrogène en parallèle avec quelque autre groupe électrogène que ce soit. L'installation de l'alimentation d'urgence au système électrique d'un bâtiment doit être effectuée par un électricien qualifié. L'installation doit isoler le courant du groupe électrogène du courant destiné aux services auxiliaires et doit être conforme aux lois en vigueur. Une mauvaise installation du groupe électrogène au système électrique d'urgence d'un bâtiment peut provoquer des retours de courant électrique dans les lignes des services auxiliaires.

CONSIGNES AVANT UTILISATION

PRECAUTIONS CONTRE LES ÉLECTROCUTIONS :

- Ne jamais toucher des câbles dénudés ou des connexions débranchées.
- Toujours s'assurer que vos mains et vos pieds sont secs avant de manipuler l'appareil.
- Toujours maintenir les câbles, connexions, rallonges et prises électriques en bon état.
- Ne jamais utiliser le groupe électrogène dans des conditions humides et soumis à des intempéries (pluie, neige…). Eviter de disposer l'appareil sur un sol humide. Eviter les projections de liquide.
- La protection contre les chocs électriques dépend de disjoncteurs spécialement adaptés au groupe électrogène. Si les disjoncteurs doivent être remplacés, il convient d'utiliser des disjoncteurs ayant les mêmes caractéristiques assignées et caractéristiques de performance.

AVERTISSEMENT CONTRE LES CHAMPS ÉLECTROMAGNETIQUES :

Cet appareil, lorsqu'il est en fonctionnement, crée des champs éléctromagnétiques qui peuvent être dangereux par exemple pour les personnes équipées d'un stimulateur cardiaque, d'implants ou d'objets métalliques, lorsqu'elles se trouvent à une distance insuffisante de l'appareil. Consulter son médecin avant utilisation.

AVERTISSEMENT CONTRE LES VIBRATIONS ENGENDRÉES PAR L'APPAREIL :

Les groupes électrogènes engendrent des vibrations durant leur fonctionnement. Assurez-vous de ne pas disposer celui-ci sur une surface lisse où il pourrait glisser à cause des vibrations

Ne rien disposer de fragile sur la structure du groupe électrogène en marche, car les objets pourraient tomber suite aux vibrations.

Veillez à ne pas rester en contact prolongé avec l'appareil à cause des vibrations de celui-ci et des possibles traumatismes corporels engendrés.

APPAREILS ÉQUIPÉS DU DÉMARREUR ÉLECTRIQUE AVEC BATTERIE 12V :

Si le groupe éléctrogène est équipé d'un démarreur éléctrique avec batterie :

- Ne jamais fumer lors de sa manipulation
- La batterie peut provoquer des fumées toxiques et exploser si elle est exposée à des étincelles ou des flammes.
- Toujours disposer les batteries dans un endroit aéré.
- Ne jamais inversé les bornes de la batterie, cela pourrait entrainer une explosion de celle-ci et de graves blessures ou dommages à votre appareil.

AU COURS DU FONCTIONNEMENT : ATTENTION AUX GAZ D'ECHAPPEMENT

La combustion d'essence entraîne l'émanation de monoxyde de carbone, un gaz incolore, inodore et dangereux pour la santé. Afin d'éviter tout risque d'empoisonnement, ne jamais utiliser le groupe électrogène dans un endroit exigu. S'assurer que le groupe électrogène est utilisé dans un environnement ventilé et pourvu de systèmes d'aération ! La présence d'enfants et d'animaux doit être évitée dans la zone de fonctionnement. Protéger les enfants en les maintenant à une distance de sécurité du groupe électrogène . Afin d'éviter la surchauffe du moteur, maintenir le groupe électrogène à une distance minimum d'un mètre de toute construction ou autres appareils. Veiller à ce que le groupe électrogène soit loin de tous fils électriques ou câbles (exemple : centrale de distribution). Lorsque la machine est en route, l'utilisation de protection pour les oreilles est conseillée. En cas de mauvaise utilisation, le groupe électrogène représente une source potentielle de décharges électriques. Ne pas le manipuler avec les mains mouillées. Ne pas exposer le groupe électrogène source potentielle de décharges électriques à l'humidité, à la pluie ou à la neige. Afin d'éviter tout risque d'incendie, maintenir le pot d'échappement du groupe électrogène éloigné de matériaux ou liquides qui pourraient exploser ou bruler (alcool, produits d'entretien, paille, foin, tissu…). Le tuyau d'échappement chauffe énormément lorsque le groupe électrogène est en fonction et le moteur reste chaud pendant un certain temps après l'arrêt du groupe électrogène. Ne pas toucher le pot d'échappement lorsqu'il est encore chaud.

ATTENTION ! Ne pas utiliser ce groupe électrogène pour alimenter des appareils électronique directement. Brancher un onduleur électronique

2. MISE EN ROUTE & ARRÊT

À noter : les vérifications avant mise en route doivent être effectuées avant chaque démarrage

1. VÉRIFICATION DU NIVEAU DE CARBURANT *(fig. 2)*

- **Pour améliorer la longévité du moteur, nous conseillons d'utiliser de l'essence SP98**
- Vérifier le niveau de carburant avec la jauge
- Si le niveau est bas, remplir le réservoir à la moitié pour un premier démarrage avec le carburant adéquat
- S'assurer d'avoir placé le filtre contre les impuretés dans la goulotte du réservoir

ATTENTION :

- Ne pas remplir le réservoir lorsque le groupe électrogène est en marche ou encore chaud.
- Fermer le robinet d'essence avant le remplissage
- Ne pas introduire de saletés, de la poussière ou d'autres éléments dans le réservoir
- Nettoyer à l'aide d'un chiffon l'essence qui aurait pu couler sur le groupe électrogène avant démarrage
- Indicateur de niveau (suivant modèles) : "F" (Full) = Plein et "E" (Empty) = Vide

2. VÉRIFICATION DU MOTEUR *(fig. 3 et 4)*

Avant de faire l'appoint ou de remplir le carter d'huile, vérifier que le groupe électrogène est disposé sur une surface stable et plane avec le moteur coupé.

- Enlever la jauge d'huile (A) et vérifier le niveau d'huile moteur
- Si le niveau d'huile est inférieur au niveau bas (B), remplissez à l'aide d'un entonnoir avec de l'huile recommandée jusqu'au niveau maxi (C). Ne dévissez pas l'écrou de vidange d'huile lorsque vous vérifiez le niveau d'huile
- Changer l'huile si elle est contaminée
- Huiles recommandées : SAE30 10W30 et API grade minimum.

3. MISE À LA TERRE *(fig. 5)*

Assurez vous que le groupe électrogène est bien relié à la terre à l'aide d'un fil électrique et d'un pieu (non fournis, voir instructions sécurité).

4. MISE EN ROUTE

Note : Le groupe électrogène est pourvu d'un système coupe circuit si le niveau d'huile est trop faible et il est vendu sans huile. Faites l'appoint d'huile sinon le groupe électrogène ne démarrera pas.

a) Démarrer le moteur

- Ne pas brancher d'appareils électriques sur le groupe électrogène avant le démarrage
- Ouvrir le robinet d'arrivée d'essence ***(fig. 6)***
- Mettre le bouton marche/arrêt du moteur sur "ON" ***(fig. 7) ou (fig. 8)***
- Mettre le starter sur la position fermée "CHOKE" ***(fig. 9)***. Pas nécessaire si le moteur est chaud
- Maintenir fermement le groupe électrogène avec une main. Saisir la poignée de la corde du démarreur à rappel de l'autre main et tirer lentement jusqu'à sentir une résistance ; le démarreur est alors engagé (Point de compression). Tirer maintenant la corde d'un mouvement puissant et rapide. Si le moteur ne démarre pas, recommencez ***(fig. 10)***
- Pour les modèles équipés d'un démarreur électrique, après s'être assuré que la batterie est bien branchée et chargée, il suffit de tourner la clé sur la position "START" ***(fig. 11)***
- Une fois que le moteur tourne à une vitesse normale et que le moteur a chauffé quelques minutes, enlever le starter progressivement ***(fig. 12)***
- **Remarque importante : si moteur est déjà chaud, inutile de le rédemarrer en utilisant la position «START», rester sur «RUN».**

Attention : Lors du démarrage, le démarreur à rappel peut soudainement changer de sens de rotation et peut engendrer des blessures. Faire attention lors sa manipulation.

b) Branchement d'appareil électrique

- Vérifier avec le voltmètre que la tension est correcte (230 V ou 400 V si le modèle délivre du triphasé)
- Vous assurer que les appareils électriques ne sont pas allumés "ON " avant de les brancher
- Connecter l'appareil dans la prise appropriée. N.B : Les appareils Mecafer sont livrés avec des prises aux normes NF

Attention : assurez-vous que l'ensemble de la charge branchée est en dessous de la puissance maxi du groupe électrogène.

UTILISATION DU GROUPE ÉLECTROGÈNE

NOTE IMPORTANTE : A noter qu'un appareil électrique avec un moteur électrique (ex : perceuse, bétonnière, pompe, compresseur) demandera une puissance de démarrage pouvant aller jusqu'à 3 fois la puissance nominale (charge dite inductive). Les appareils électriques sans moteurs (ex : chauffage - charge dite résistive) n'ont pas besoin d'une puissance de démarrage démultipliée.

Veiller à bien prendre en compte ce facteur avant de démarrer votre appareil. Si groupe électrogène s'éteint lors du branchement, c'est la sécurité électrique qui s'est mise en route soit parce que l'appareil électrique est défectueux, soit par que la puissance demandée est trop importante (Voir tableau indicatif sur la boite carton de l'appareil).

Il convient de ne charger les groupes électrogènes qu'à leur puissance assignée dans les conditions ambiantes assignées. Lorsque le groupe électrogène est utilisé dans des conditions non conformes aux conditions de référence (température de l'air ambiant : 25°C, pression barométrique : 100 kPa, humidité relative : 30 %) et si le refroidissement du moteur ou de l'alternateur est entravé, par exemple à la suite d'un fonctionnement dans des zones restreintes, une réduction de puissance est nécessaire.

c) Branchement appareil électrique en DC 12 V

(si équipé)

- Ce branchement est recommandé pour charger une batterie 12 V au plomb ou à électrolyte uniquement
- Débrancher les fils de la batterie
- Dévisser les bouchons d'électrolyte de la batterie pour éviter une surpression lors de la charge
- Vérifier que le niveau d'électrolyte est suffisant.
- Vous munir d'un hydromètre, mesurer la densité de l'électrolyte et déterminer le temps de charge d'après le tableau ci contre
- La densité de la batterie chargée doit se situer entre 1,26 et 1,28 - Vérifier la densité toutes les heures
- Brancher les câbles du groupe électrogène (déjà en marche). Le disjoncteur DC 12V doit être sur "OFF" ***(fig. 14)***
- Brancher la batterie au câble à pinces (fourni) en respectant les polarités : Rouge **+** / Noir **—**
- Enclencher le disjoncteur DC 12 V sur "ON" ***(fig. 15)***

d) Arrêt du moteur

- Mettre les appareils branchés sur position "OFF"
- Débrancher les appareils électriques
- Arrêter le moteur en positionnant le bouton sur "OFF" ***(fig. 16) ou (fig. 17)***
- Fermer le robinet d'arrivée d'essence ***(fig. 18)***

e) Connexion de la batterie pour système de démarrage électrique

e.1 Rangement batterie

- Enlever la batterie et la charger. Ranger la dans un endroit sec et la recharger une fois par mois. Ne ranger pas la batterie dans un endroit trop chaud ou trop froid

e.2 Batterie recommandée

- Batterie 12 V supérieure à 9 Ah. Tension supérieure à 12,5 V. Si la batterie est inférieure à 11,8 V la recharger avant de la brancher au groupe électrogène

e.3 Manipulations (fig. 19)

- Brancher les fils (inclus) sur le groupe électrogène. Fil noir vers la terre (A) et fil rouge (+) au moteur (B)
- Brancher le fil rouge à la borne positive (+) de la batterie et le fil noir à la borne négative (-)
- Ne jamais inverser les connections
- Mettre en route le groupe électrogène (voir chapitre 4). Avec ce système, vous n'avez plus besoin d'utiliser le démarrage à main, vous avez juste à tourner la clé du moteur (interrupteur) sur la position "Start"

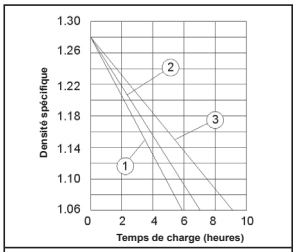

CAPACITÉ DE LA BATTERIE
1. 30AH 20 HR
2. 35AH 20 HR
3. 47AH 20 HR

5. INSTRUCTIONS POUR L'ENTRETIEN

5.1 TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

Il est important d'effectuer une maintenance régulière pour un bon fonctionnement et une durée de vie accrue de ce produit. Avant toute opération de maintenance, s'assurer qu'un démarrage intempestif n'est pas possible. Les travaux d'installation et de révision du moteur et la génératrice ne doivent être effectués que par du personnel expérimenté.

Article	VOIR fig.	Remarques	Vérifi-cations préalables	Chaque mois (ou 20 h)	Tous les 3 mois (ou 50 h)	Tous les 6 mois (ou 100 h)	Tous les 12 mois (ou 300 h)
BOUGIE	*20*	Vérifier l'écartement de l'électrode et nettoyer.			●		
HUILE MOTEUR	*21*	Vérifier le niveau	●				
	22	Vidange		●		●	
FILTRE À AIR	*23*	Nettoyer - Remplacer si nécessaire			●		
FILTRE À CARBURANT ROBINET	*24*	Nettoyer - Remplacer si necessaire				●	
FILTRE À CARBURANT RÉSERVOIR	*25*	Nettoyer - Remplacer si nécessaire				●	
JEU DE VALVE	-	Contrôler et régler quand le moteur est froid	○				
TUYAU ARRIVÉE D'ESSENCE	-	Vérifier que le tuyau ne soit pas coupé ou endommagé. Remplacer si nécessaire	●				
DISPOSITIF D'ÉCHAPPEMENT	*26*	Vérifier étanchéité				●	
		Vérifier le carter de protection de l'échappement	●				
CARBURATEUR	-	Vérifier le starter				●	
	26	Décrasser					●
SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT	-	Vérifier l'état du ventilateur	●				
SYSTÈME DE DÉMARRAGE	-	Contrôler le fonctionnement du démarreur					●

Le tableau ci-dessus indique les opérations et la périodicité des opérations. Le signe ○ indique qu'il faut des outils spéciaux et des compétences spécifiques pour réaliser l'opération. Merci de consulter votre revendeur en cas de demande d 'assistance pour votre générateur.

NOTE 1 : Changer l'huile usagée : Enlever le bouchon de remplissage et la vis de purge. Vidanger le moteur quand le moteur est encore chaud. Ne pas jeter l'huile.

NOTE 2 : Changer le filtre à air : ne pas laver le filtre avec du détergent. Ne jamais démarrer le générateur sans filtre à air.

POUR LES GROUPES DIESEL :

NOTE 3 : Nettoyer et changer le filtre à gasoil : Vidanger le réservoir, dévisser les petits écrous du filtre et enlever le filtre de son réceptacle pour le nettoyer des encrassements grâce à du papier de nettoyage et un peu de carburant diesel. Si le filtre est endommagé, changez-le.

NOTE 4 : Fonctionnement en Hiver (températures inf à 0°C) : utiliser du diesel gasoil si l'appareil n'a pas fonctionné en automne.

5.2 REMPLACEMENT HUILE MOTEUR *(fig. 21 et 22)*

- Mettre la machine sur une surface plane et faire chauffer le moteur pendant quelques minutes avant de l'arrêter
- Enlever le bouchon d'huile
- Placer la bassine récupératrice sous le générateur. Dévisser le bouchon de vidange et laisser écouler entièrement l'huile usagée
- Vérifier l'état du bouchon de vidange et son joint ainsi que le bouchon de remplissage et son joint torique. Remplacer si nécessaires les pièces défectueuses
- Reboucher le bouchon de vidange et verser la nouvelle huile dans le carter jusqu'à atteindre le niveau maximal
- Attention à ne pas faire entrer un objet étranger dans le carter
- L'huile usagée doit être entreposée dans un bidon adapté et refermable. Elle doit ensuite être remise à votre centre de tri pour y être recyclée. En aucun cas il ne faut reverser l'huile dans les égouts

5.3 FILTRE À AIR *(fig. 23)*

Maintenir un filtre à air propre est très important.

- Sortir le filtre et le nettoyer avec un produit dégraissant à base d'eau, puis le faire sécher.
- Presser le filtre jusqu'à ce qu'il soit complètement sec
- Replacer le filtre dans son logement

Attention : le générateur ne doit pas être mis en marche sans filtre à air correctement installé.

5.4 ENTRETIEN DE LA BOUGIE *(fig. 20)*

Regarder la couleur des dépôts accumulés sur l'extrémité de la bougie, elle doit être "brun clair". Retirer les dépôts avec une brosse rigide, de préférence une brosse en fils de laiton. Vérifier l'écart entre les électrodes (0,7 - 0,8 mm)

5.5 ROBINET ARRIVÉE ESSENCE *(fig. 24)*

- Arrêter le moteur
- Fermer le robinet d'arrivée d'essence
- Nettoyer avec du solvant et essuyer
- Vérifier le joint et le remplacer le si nécessaire

Attention : bien vérifier que les tuyaux sont correctement fixés.

5.6 FILTRE RÉSERVOIR ESSENCE *(fig. 25)*

- Nettoyer avec du solvant
- Essuyer
- Remettre le filtre dans le réservoir

5.7. PROTECTION DE L'ÉCHAPPEMENT

Attention le pot d'échappement et la grille de protection sont très chauds durant et après fonctionnement du moteur. Evitez de les toucher avec quelque partie du corps ou les vêtements.

Nettoyer la calamine sur la sortie accessible du pot d'échappement avec une brosse métallique (fig 28)

A NOTER : l'huile, la batterie et le filtre du générateur usagés sont des objets polluants qui doivent être jetés dans un endroit prévu à cet effet. Demander conseils à votre centre local de tri

7. TRANSPORT & RANGEMENT

Attention : Durant le transport faites attention à ce que ni l'huile, ni l'essence, ni le liquide des batteries ne se déversent sur le générateur. Il est conseillé d'enlever l'essence, l'huile et le liquide batterie avant tout déplacement. Le générateur pèse plus de 45 kg, il est fortement conseillé de la porter à plusieurs.

Pour un rangement de longue durée, suivre les précautions suivantes afin d'allonger la durée de vie du générateur : *(fig. 27)*

a. Placer le générateur dans un endroit sec et propre
b. Enlever le carburant du réservoir et le déposer dans un bidon spécifique.
c. Remplacer l'huile moteur
d. Enlever la bougie et verser dans le cylindre une cuillère à soupe d'huile neuve. Utiliser le démarreur à mains plusieurs fois pour distribuer l'huile et remettre la bougie
e. Pour protéger le générateur de la rouille, tirer la poignée du démarreur jusqu'à sentir le poids de compression : le piston est au point haut et la soupape est fermé
f. Protéger le générateur à l'aide d'une housse ou d'une bâche

8. RÉSOLUTIONS DE PROBLEMES LIES AU MOTEUR

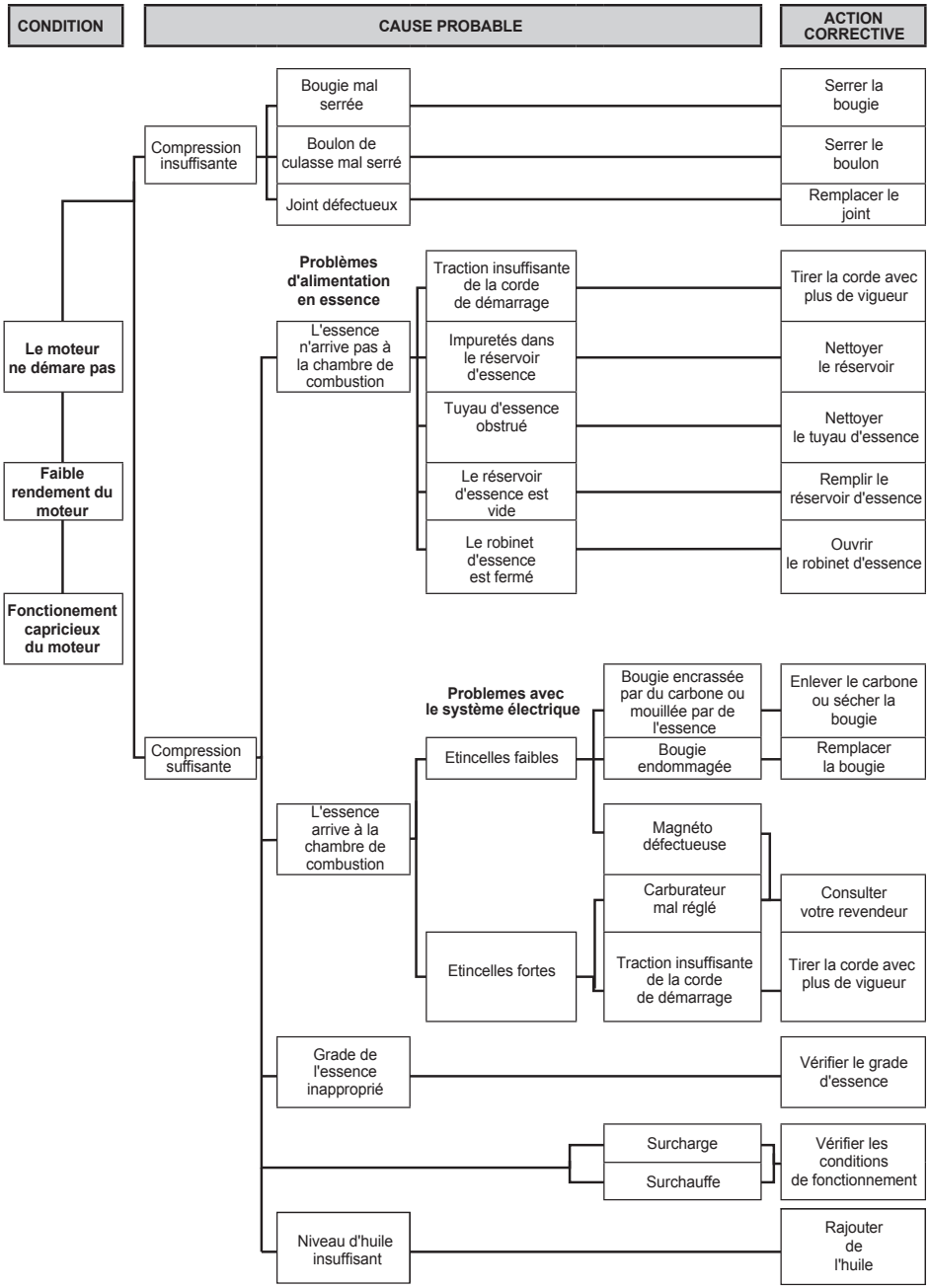

9. RÉSOLUTIONS DE PROBLEMES LIES À LA GÉNÉRATRICE

CONDITIONS	CAUSES PROBABLES	ACTIONS CORRECTIVES
Témoin lumineux allumé (ON) Pas de sortie courant 230V	Disjoncteur déclenché	Réinitialiser
	Raccordement faible ou fil défectueux	Vérifier et contacter votre revendeur
	Prise cassée	
	Disjoncteur défectueux	Vérifier et réparer
Témoin lumineux allumé (OFF) Pas de sortie courant 230V	Problème de générateur	
Puissance en sortie trop élevée ou trop faible	Vitesse du moteur trop élevée ou trop faible	Faites régler la vitesse à vide sur 3150 rpm
	Composant mal serré	Rechercher et resserer
	Problème interne de générateur	Consulter votre revendeur
Voyant eteint Pas de sortie 12 V =	Disjoncteur déclenché	Réinitialiser
	Raccordement faible ou fil défectueux	Vérifier et réparer
	Problème de générateur	Consulter votre revendeur

Attention : Ne pas modifier les réglages effectués en usine (vitesse moteur, mélange carburateur…) sans y avoir été invité par un réparateur agrée.

11.a VUE ÉCLATÉE GÉNÉRALE - MF 3500 / MF 3700 / MF 3800

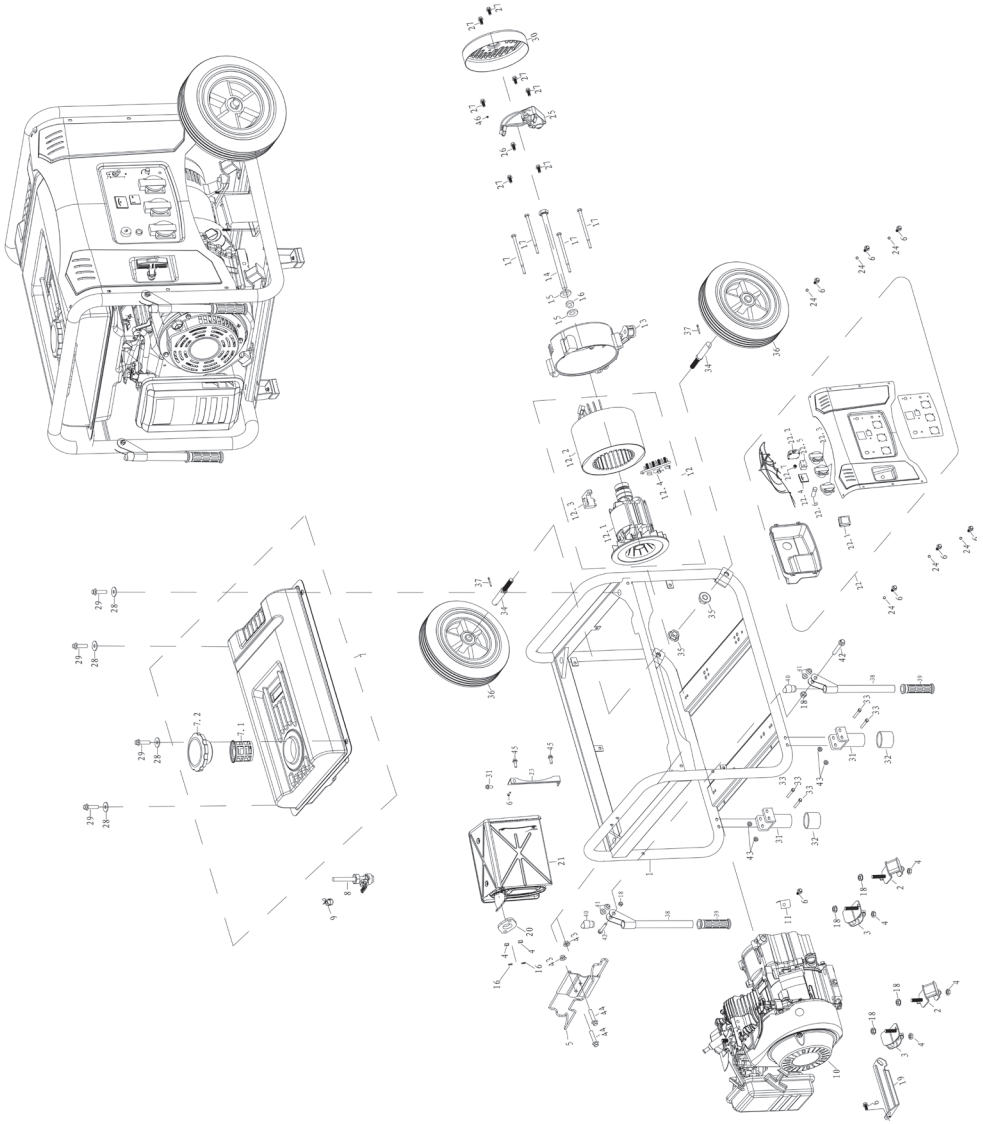

Liste des pièces disponible sur WWW.mecafer.com

11.b VUE ÉCLATÉE GÉNÉRALE - MF 5000

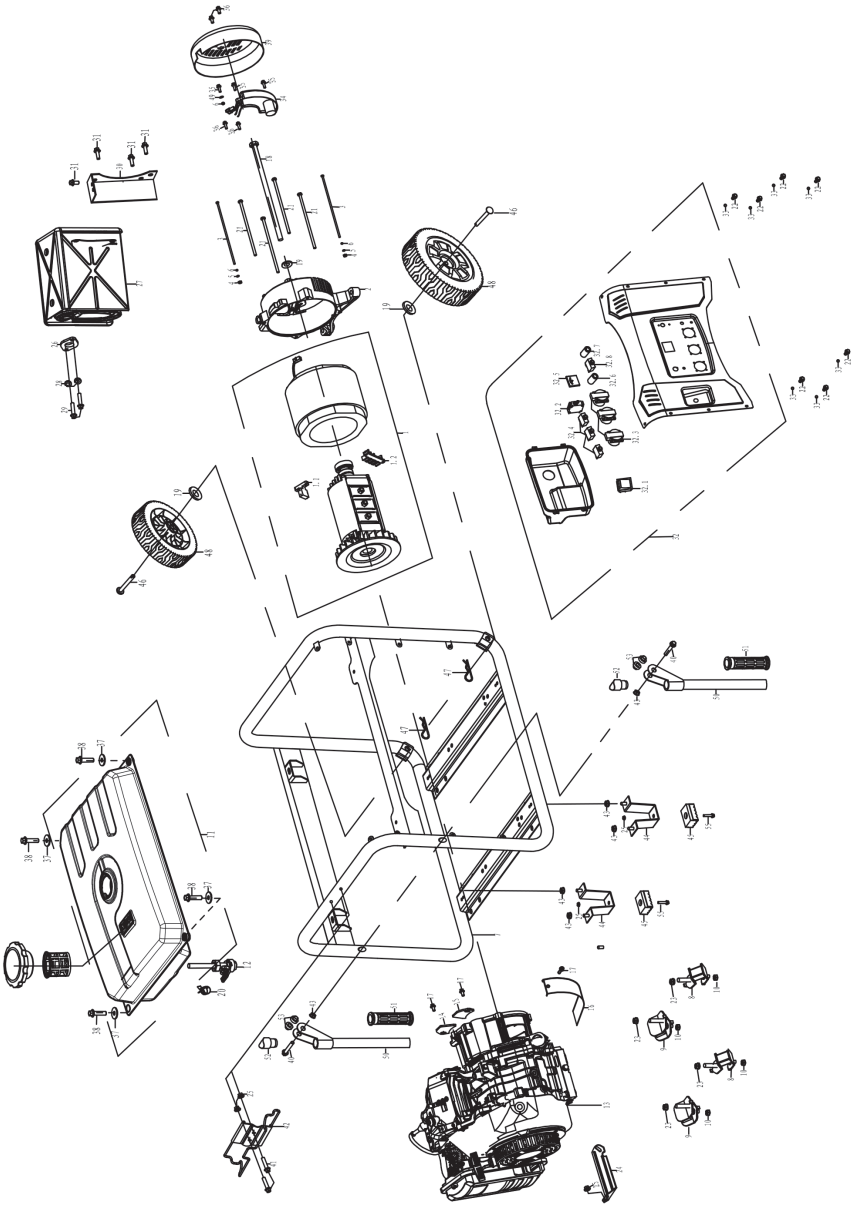

Liste des pièces disponible sur WWW.mecafer.com

11.c VUE ÉCLATÉE GÉNÉRALE - MF 6500E

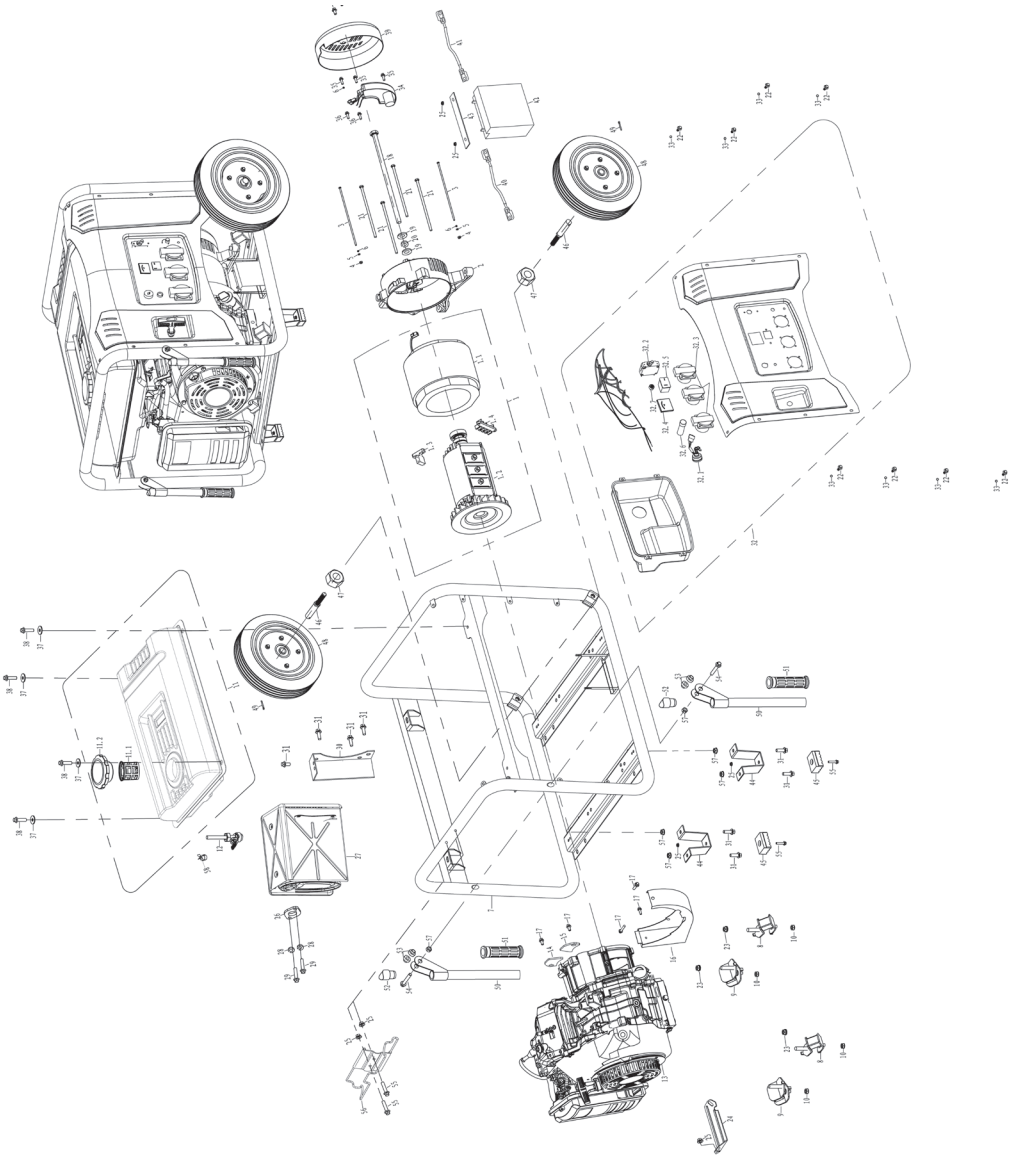

Liste des pièces disponible sur WWW.mecafer.com

12.a VUE ÉCLATÉE MOTEUR THERMIQUE MF 3500 / MF 3700 / MF 3800

Liste des pièces disponible sur WWW.mecafer.com

12.b VUE ÉCLATÉE MOTEUR THERMIQUE - MF 5000

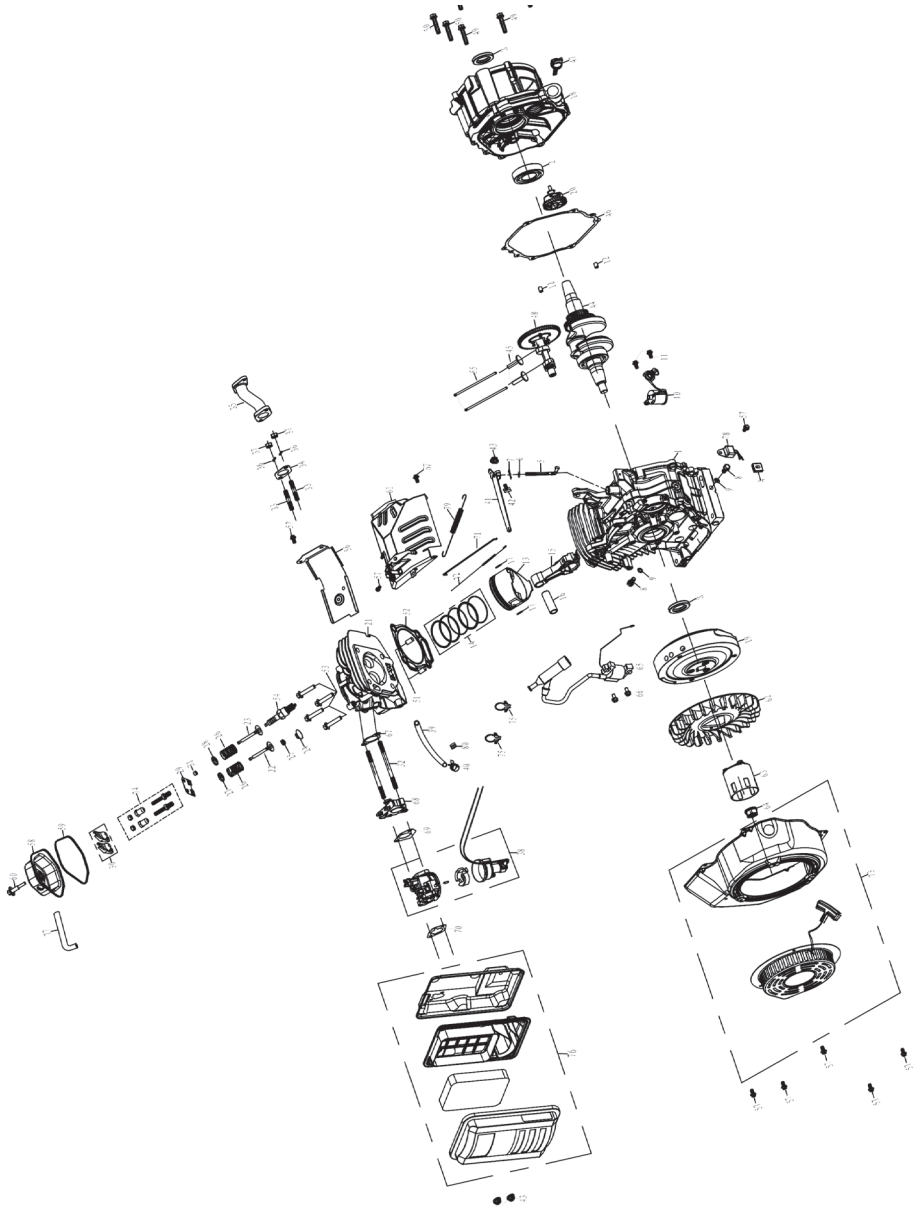

Liste des pièces disponible sur WWW.mecafer.com

12.c VUE ÉCLATÉE MOTEUR THERMIQUE - MF 6500E

Liste des pièces disponible sur WWW.mecafer.com

13.a SCHÉMA ÉLECTRIQUE - MF 3500 / MF 3700 / MF 3800

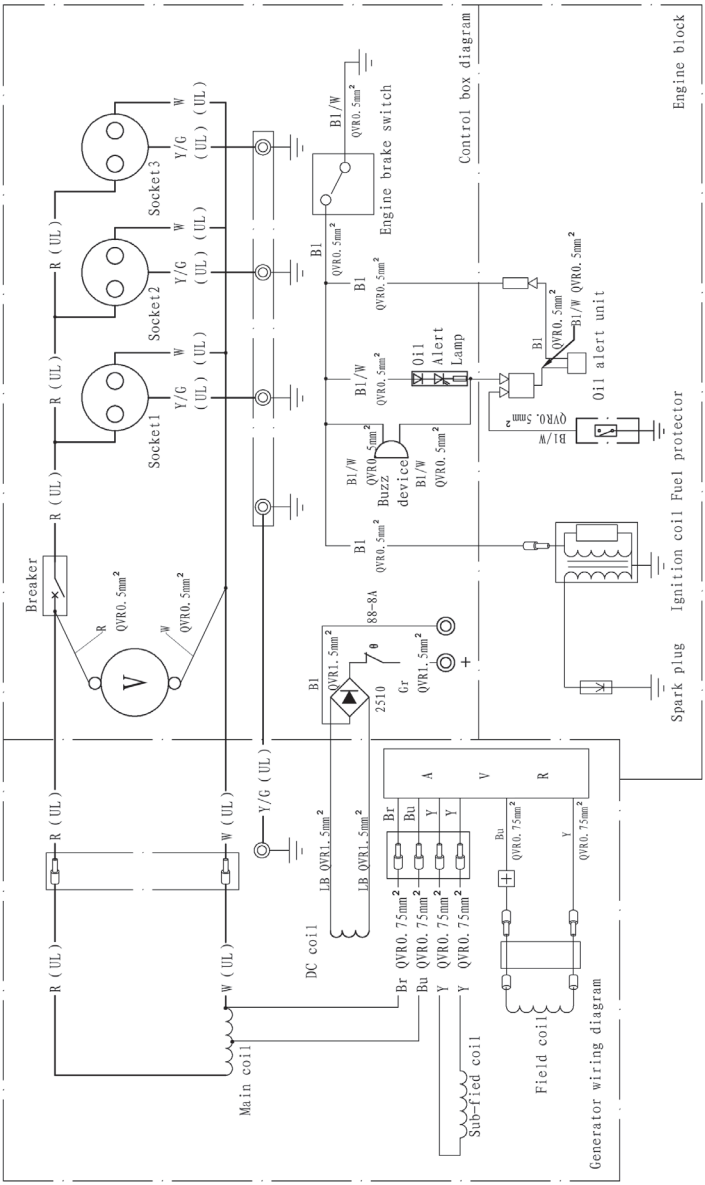

WIRING DIAGRAM OF 220V/230V/240V GENERATOR SET

Liste des pièces disponible sur WWW.mecafer.com

13.b SCHÉMA ÉLECTRIQUE - MF 5000

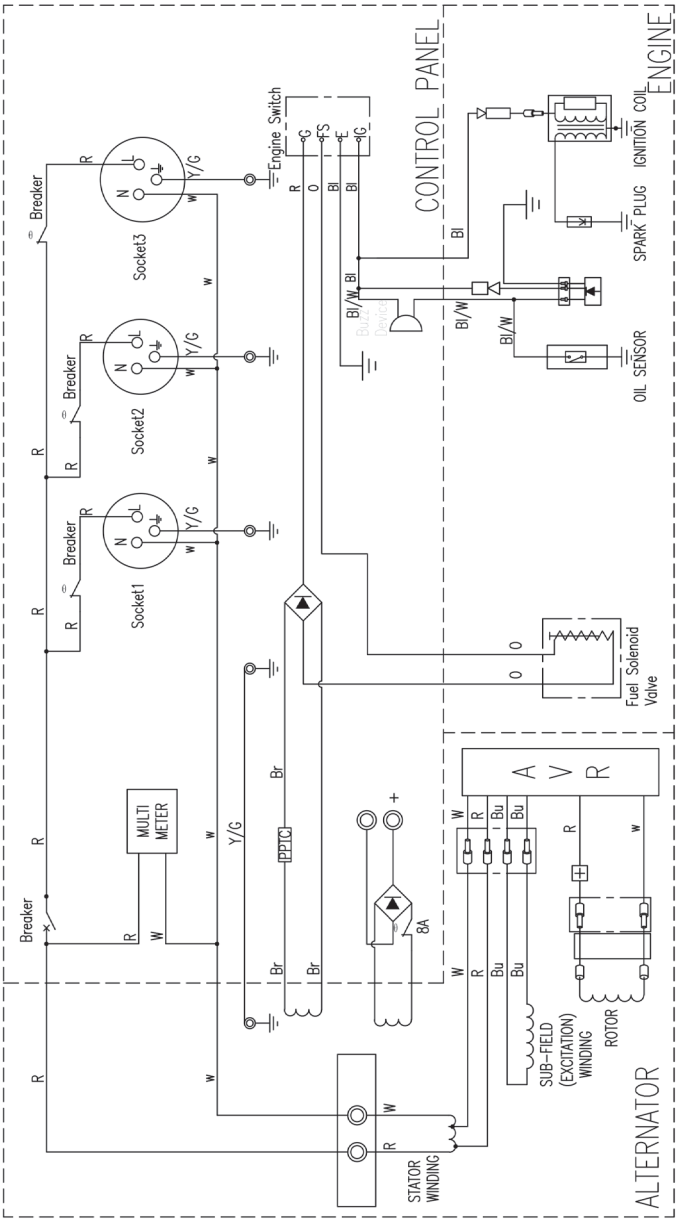

Liste des pièces disponible sur WWW.mecafer.com

13.b SCHÉMA ÉLECTRIQUE - MF 6500E

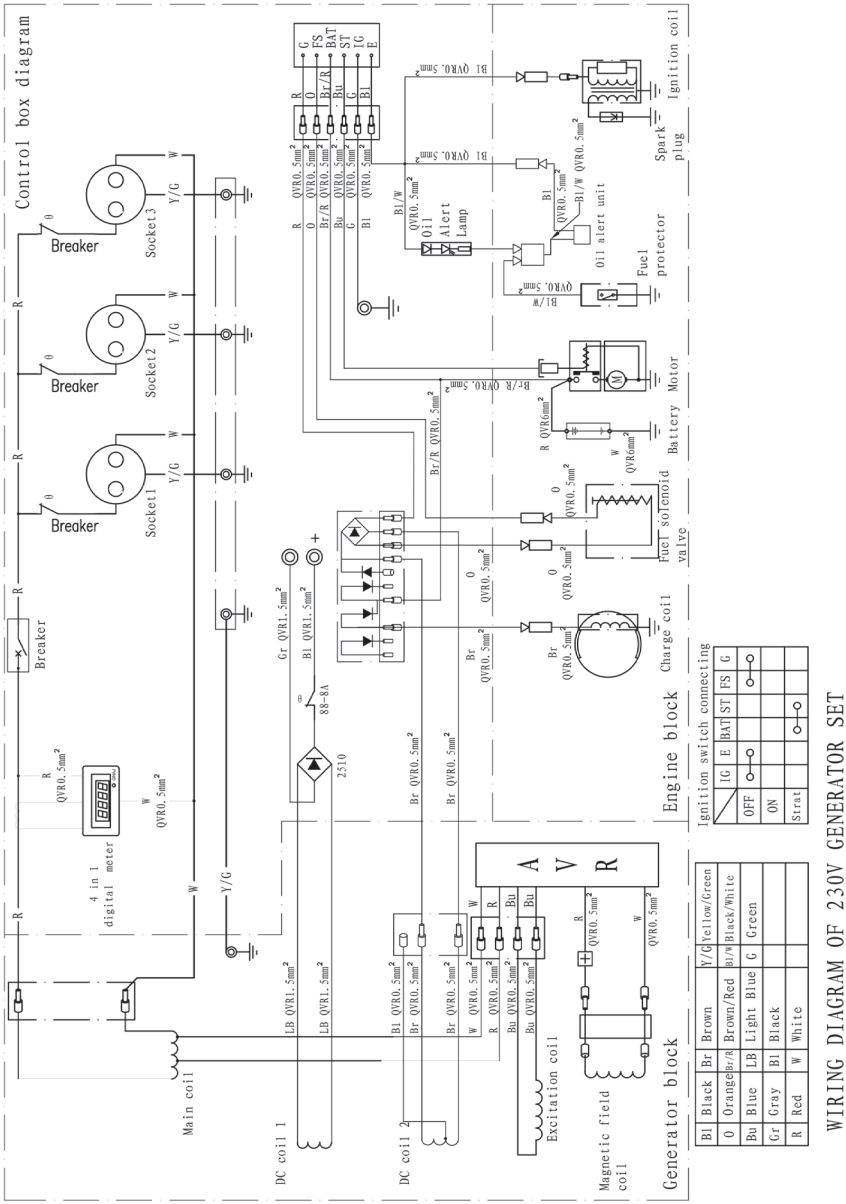

Bl	Black	Br	Brown	Y/G Yellow/Green
O	Orange	Br/R	Brown/Red	Bl/W Black/White
Bu	Blue	LB	Light Blue	G Green
Gr	Gray	Bl	Black	
R	Red	W	White	

Liste des pièces disponible sur WWW.mecafer.com

F NOTES

Déclaration de conformité CE

La société MECAFER déclare que les produits mentionnés ci-dessous :

- **GROUPE ELECTROGENE 450135 (MF 3500) / (DG4050)**
- **GROUPE ELECTROGENE 450137 (MF 3700) / (DG4650)**
- **GROUPE ELECTROGÈNE 450138 (MF 3800) / (DF4000H)**
- **GROUPE ELECTROGÈNE 450150 (MF 5000) / (DG5750)**
- **GROUPE ELECTROGÈNE 450165 (MF 6500E) / (DFD6500H/DG7750E)**

Sont conformes aux exigences des directives européennes suivantes :

2006/42/CE : sécurité machines

2014/35/UE : sécurité éléctrique basse tension

2016/1628/UE : Emissions polluantes

2014/30/UE : Compatibilité électro magnetique

2011/65/UE & 2017/2102/UE: RoHS et DEEE

2000/14/CE : Emissions sonores

et évalué selon les normes applicables en vigueur sivantes :

EN ISO 8528-13 : 2016 : Groupes électrogènes entrainés par moteurs alternatifs à combustion interne – sécurité

ISO 8528 (1 à 8) : 2016 : Groupes électrogènes à courant alternatif entraînés par moteurs alternatifs à combustion interne

ISO 3744 : Détermination des niveaux de puissance acoustique

EN 55012 : 2007/A1 : 2009 : Véhicules, bateaux et moteurs à combustion interne - Caractéristiques de perturbation radioélectrique - Limites et méthodes de mesure pour la protection des récepteurs extérieurs

EN IEC 61000-6-1 : 2019 : Compatibilité électromagnétique

Réf	Procédure de mise en conformité à la directive 2000/14/CE : annexe VI. Références de l'organisme notifié :	Puissance assignée COP	Niveau de puissance acoustique mesuré LWAm :	Niveau de puissance acoustique garanti **LWAg :**	Numéros de lots
450135	*TÜV Rheinland - LGA Product GmbH Tillystraße 2 - 90431Nürnberg, Deutchland*	*2,5 kW*	*95 db(A)*	***96 db(A)***	*2201001 à 2412999*
450137	*TÜV Rheinland - LGA Product GmbH Tillystraße 2 - 90431Nürnberg, Deutchland*	*2,8 kW*	*95 db(A)*	***96 db(A)***	*2201001 à 2412999*
450138	*TÜV Rheinland - LGA Product GmbH Tillystraße 2 - 90431Nürnberg, Deutchland*	*3,0 kW*	*93 db(A)*	***96 db(A)***	*2201001 à 2412999*
450150	*SNCH Société Nationale de Certification et d'Homologation 11 route de Luxembourg L-5230 Sandweiler, Luxembourg. ON°0499*	*3,6 kW*	*95 db(A)*	***97 db(A)***	*2201001 à 2412999*
450165	*LNE Laboratoire National de métrologie et d'Essais, 1 rue Gaston Boissier, 75724 Paris, France ON°0071*	*4,0 kW*	*96 db(A)*	***97 dB(A)***	*2201001 à 2412999*

Dossiers techniques disponibles
auprès de Monsieur Hervé BEAUJEAN

Valence 28/08/2025

Marylène PATTARD
Directrice Générale - General Manager

importé par :

MECAFER 112, chemin de la forêt aux Martins
ZAC BRIFFAUT EST
BP 167 - 26906 VALENCE cedex 9 - France
info@mecafer.com

FR 22 PAP

Made in PRC